



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Cabinet

Service de presse et de communication

AFFAIRE SUIVIE PAR : MME THEAS-DUHAMEL  
TÉLÉPHONE : 02.38 81 40 35  
COURRIEL : [colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr](mailto:colette.theas-duhamel@loiret.gouv.fr)  
BOITE FONCTIONNELLE : [communication@loiret.gouv.fr](mailto:communication@loiret.gouv.fr)  
RÉFÉRENCE :

ORLÉANS, LE VENDREDI 05 JUILLET 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Décisions de la Commission départementale d'aménagement commercial du 5 juillet 2013

La commission départementale d'aménagement commercial s'est réunie ce jour vendredi 05 juillet 2013 à la préfecture du Loiret pour l'examen des deux dossiers suivants :

- Extension de 191m<sup>2</sup> de l'Intermarché d'une surface de vente de 1 750m<sup>2</sup> pour une surface totale de 1 941m<sup>2</sup> à St Jean le Blanc  
Composition de la CDAC – 8 membres convoqués – 6 membres présents  
**Décision ACCORDEE par 5 voix POUR – 1 ABSTENTION**
- Extension de 179.70m<sup>2</sup> d'un magasin de détail d'une surface de vente de 511m<sup>2</sup> pour une surface totale de 690.70m<sup>2</sup> à Olivet  
Composition de la CDAC – 10 membres convoqués – 8 membres présents  
**Décision ACCORDEE par 8 voix POUR**

Contact-presse  
Colette THEAS-DUHAMEL  
☎02.38.81.40.35 / fax 02.38.81.40.36